



Assemblée Générale du 5 février 2025 Rapports d'activités et Financier exercice 2024

DDD1

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bienvenue !

Mr Bourdouloux et Mme Delaunay (Vice Présidente de l'agglomération) que nous avons invités et qui n'ont pas pu se libérer, ont tenu à s'en excuser, ainsi que Mesdames Fouchaux et Gohier, du CIAS.

Commençons par la partie statutaire. nous avons procédé au renouvellement d'une partie (la moitié) des membres du Conseil d'administration ; je vais donc vous présenter au préalable le résultat de ces élections, et demander à l'assemblée de les valider.

Dans un 2ème temps, nous soumettrons aussi au vote une modification des statuts

Ensuite, je vous exposerai les rapports moral et financier concernant l'année 2024.

1. Partie statutaire

Elections

les statuts prévoient notamment

1 . un Conseil de 6 à 14 membres élus pour 4 ans

2. son renouvellement par moitié tous les 2 ans ;

3. la réélection possible des membres sortants ; ainsi, cette année

5 membres sortants étaient rééligibles, 3 se sont représentés ; il s'agit de

Annette Chauviré, Bernadette Coulonnier, Jean-Claude Cottenceau

3 nouvelles candidates se sont présentées : Marie-Annick Laquay, Simone Poupard, Ghislaine Tatania

DDD3

Résultats Nombre d'inscrits : 411 (373 + 38) Nombre de votants : 236 Nombre de suffrages exprimés : 233 Nuls: 3

J'invite chaque élu lors de cette session à se lever >>> Annette Chauviré 232 voix ; Jean-Claude Cottenceau 230 voix ; Bernadette Coulonnier 231 ; Marie-Annick Laquay 231 ; Simone Poupard 225 ; Ghislaine Tatania 229

Selon l'article 7/3 de nos statuts, que je cite : « l'AG valide le vote du renouvellement des membres du Conseil d'administration » ; je vous invite donc à vous prononcer pour ou contre cette validation en levant la main :

qui s'abstient ? Qui est contre ? Ces élections sont donc validées

Composition du Conseil

Les fonctions du Conseil sont réparties entre un Bureau et des Commissions

Du fait du départ de deux de ses membres -Eliane Charrier et moi-même- et de l'entrée de trois nouveaux membres, la prochaine réunion de ce Conseil -au plus tard le 5 mars prochain- devra élire en son sein un Président, un **ou plusieurs** Vice-présidents, un Secrétaire, un Trésorier et d'éventuels adjoints. Il s'agit là des fonctions constitutives du Bureau.

Le Conseil procédera de la même façon à composer les différentes Commissions utiles au bon fonctionnement de la Maison du Mail. Par exemple Achats, ou Voyages. **DDD4**

Je rappelle que, outre les élus de cette année, les membres du Conseil sont Rolande Biron, Michelle Fievre, Marie-Claude Lasnier, Denis Leray, Marie-Pierre Onillon, Françoise Séchet, et Colette Zuraszek.

Modification des statuts ddd5

Il est apparu, au cours de diverses interactions avec les autorités compétentes, que nos statuts comportaient une **faiblesse** et des irrégularités. La faiblesse réside dans la dénomination et l'objet de l'association : leur libellé actuel « Club de loisirs pour pré-retraités et retraités » nous vaut le rejet, par le fisc, de certaines demandes d'exonérations que nous avons soumises, concernant notamment la déduction de frais de déplacement des bénévoles. Quant aux irrégularités, elles tiennent à l'évolution de la jurisprudence depuis la création de la Maison du Mail et nous conduisent à nous mettre en règle.

Ainsi donc,

* Article 1 le paragraphe /1 dispose « *l'asso a pour objet d'organiser des conférences, débats, échanges de vues, jeux, travaux manuels ou artistiques, cours, voyages, etc.* »

devient : DDD6

l'asso a pour objet de créer toutes activités de lien et mixité sociale, permettant aux personnes qui quittent le monde du travail de ne pas tomber dans la solitude, par l'organisation de conférences, débats, échanges de vues, jeux, travaux manuels ou artistiques, cours de recyclage (informatique, internet, code de la route, premiers secours, etc.), sports, voyages, etc.

A

*La dénomination devient : Club d'Activités pour Pré-retraités et retraités ddd7 ddd8

A

A = Qui est contre ? Qui s'abstient ? La modification des statuts est adoptée

Pour ce qui est de corriger les irrégularités, DDD9

*l'Article 4 /1 devient : L'asso est fondée pour une durée indéterminée, et ne pourra être dissoute que par une assemblée générale extraordinaire ddd10

A

*l'Article 7 relatif à l'AG précise notamment dans le paragraphe /2 que la dite AG » peut modifier les statuts. Elle peut dissoudre l'association... » DDD11

D'une part, cette formulation devient « peut proposer une modification des statuts. Elle peut proposer de dissoudre l'association... » ddd12

d'autre part, un paragraphe /5 apparaît où il est écrit ddd13

Pour la modification des statuts ou pour la dissolution de l'association, une AG extraordinaire devra être convoquée consécutivement à l'AG et par les mêmes moyens que celle-ci

A

*Enfin l'article 8 relatif à l'administration de l'asso comporte un paragraphe 2 qui précise DDD14

Lors de sa première réunion suivant les élections, le conseil élit dans son sein : un président un ou des vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et autant d'adjoints qu'il le jugera bon nécessaire

A

Nous en avons fini avec la partie relative aux statuts.

2 : Rapport moral

DDD15 A l'issue de la quinzaine de renouvellement des adhésions, La MdM accueille aujourd'hui 322 adhérents, / ils étaient 373 au 31 décembre dernier ; / au dernier décompte, parmi les 322, 38 étaient nouveaux ; toutefois 108 n'ont pas (encore?) renouvelé.

il a déjà été dit et à plusieurs reprises que ce nombre en baisse avait de quoi inquiéter. Mais passons ! Et abordons le nombre de bénévoles -élus et animateurs/trices d'atelier- : trois ou quatre dizaines de personnes ! Ddd16**Nous tous ici présents les remercions de leur dévouement, et de la qualité de leurs engagement au service des adhérents.

Elles et ils animent plus de 20 ateliers /ddd17 activités, appelez cela comme vous voulez, un choix très diversifié, un choix assez rare dans les structures comme la nôtre, ddd18un choix qui s'est encore ouvert l'an dernier avec l'atelier Mémoire, et il y a un mois avec celui du smartphone.

Ces activités sont pour la plupart hebdomadaires, ddd19parfois bimensuelles ou mensuelles. Elles sont nées au gré des souhaits des adhérents, et de la disponibilité d'animateurs ! Ddd20 Cela n'est pas gravé dans le marbre... des changements sont parfois nécessaires ; il s'en est produit, il y en aura d'autres, le tout est de s'y préparer. ddd21

ddd22 Mettons de côté les voyages, sorties à la journée et spectacles, randonnée hebdomadaire, repas dansant, ... toutes les activités ont pour écrin l'hôtel particulier du parc Perotaux : appelons un chat comme il se doit, le local que la Mairie met à notre disposition est exceptionnel ! **DDD23**On pourra toujours se plaindre -froid, chaud, parking, et autres motifs légitimes- nous sommes au total très bourgeoisement logés.

Nous avons tt de même quitté notre douillet logis l'an dernier pour quelques temps forts : une expédition s'est rendue en Albanie ; certains se sont régalez d'une paëlla -lors du pique-nique en juin- dddd24; une journée en Anjou début juillet nous a conduits à la Mine Bleue et au musée Robert TatinDDD25 ; la Maison du Mail a tenu son stand au Forum des associations début septembre ; nous avons reçu ce même mois un rapport de stage de certains partis chez les mousquetaires du Gers ! Nous avons été infidèles à notre traiteur habituel (Saudeau) en nous gavant de Fouées à La Goubaudière début octobre ; mois au cours duquel les JPO dddd26 ont eu lieu -19 et 20- ainsi qu'une séquence Code de la Route le 29 ; début décembre enfin, la magie de Noël a séduit celles et ceux qui sont allés découvrir les illuminations de Rochefort en Terre.

Le douillet logis précité a aussi accueilli quelques dizaine de collégiens, lors d'une journée mobilité DDD27 proposée par les bus de la Ville, obtenu le concours -bien que très discret- de jeunes gens d'UniCités venus offrir leurs service lors d'un Loto, accueilli favorablement la proposition d'étudiants de Gaco pour accompagner des seniors – chose faite lors d'une randonnée épique le 22 mai dont Marie-Annick pourrait témoigner ; ces deux exemples, qui s'ajoutent à la participation de nos ateliers Chant, et Country, au spectacle de l'ORPACddd28 me permettent d'insister sur le fait que la Maison du Mail compte, à Cholet, au nombre des acteurs du dynamisme de la cité.

Venons-en au

3 : Rapport financier

ddd29 noir

Merci ! à Marie-Pierre Onillon et Eliane Charrier, respectivement Trésorière et Trésorière-adjointe, pour la régularité, la précision et la rigueur exemplaires dont elles font preuve dans l'exercice de leur fonction

Merci à **Eliane Bossard** qui a vérifié les comptes de la MdM comme le prévoit l'article 8/7 de nos statuts. ddd28

En résumé, la situation financière de la Maison du Mail est saine

Situation générale

ddd29

Avec **39195 €** de recettes et **35148 €** de dépenses, nous enregistrons un **résultat positif de 4407 €**

ce qui représente un quart de notre budget annuel, et surtout permet de maintenir les tarifs à un niveau modique, et de faire face à toute éventualité, comme le remplacement de matériel -four, ordinateur, etc..

voici quelques illustrations des recettes et dépenses

ddd30

Repas à La Goubaudière

Recettes : 12042 € Dépenses : 12695 € soit un résultat négatif de 653 €

ddd31

Ateliers

Recettes 16184 € et dépenses 10454 € l'écart positif, de 5730 € est pour une grande part le reflet du décalage entre le produit de la vente des tickets aux adhérents et le paiement des factures (salaires, fournitures, etc.)

ddd32

Autres dépenses

Mentionnons des frais de gestion, à hauteur de 2700 €, c'est à cette rubrique que voisinent fournitures de bureau et assurances, frais occasionnés pour les Journées Portes Ouvertes investissements notamment informatiques... mention également 1920 € en cadeaux aux adhérents lors de Noël, des anniversaires etc...

ddd33

Pour conclure ce volet financier, il est instructif de signaler la valeur des contributions en nature de la Mairie et de l'Agglomération : elles sont de l'ordre de 4500€, correspondant à la mise à disposition gracieuse de la Goubaudière, à l'édition de nos calendriers, à la location de grilles d'exposition, et quelques autres facilités mais ne comprend pas la mise à disposition du Personnel, ni des locaux du parc Peroto (x10k!!!)

ddd34 noir

>>> un bref commentaire sur 2024

Quelques anicroches se sont produites / l'annulation de tel ou tel événement, ou les pbs de parking, ou encore quelques loupés sur lesquels il n'est pas constructif de s'étendre davantage : qui ne ternissent pas cette année 2024 à laquelle nous mettons un point final aujourd'hui, et dont la plupart des adhérents se sont déclarés satisfaits
« Ils ne sont pas difficiles » diraient certains aigris... mais il n'y en a pas parmi nous !

ddd35

>>>>Et pour cette 2025 à peine commencée (moins de 10 % de son amplitude...), vous avez le programme (à brandir) à garder sous le coude, à mettre sur la table de chevet, à enregistrer sur votre smartphone, à apprendre par coeur,... c'est vous qui voyez !!!

L'ancien Pdt que je suis désormais félicite et remercie du fond du cœur les bénévoles, animateurs et élus pour leur dévouement/

mais également la Mairie et l'Agglomération du Choletais pour la continuité et l'efficacité de leur soutien, et surtout vous les adhérents pour votre allant, votre gaïté, et votre assiduité.

J'insiste sur ce point afin que vous ayiez présent à l'esprit que dans l'organisation et la facilitation de vos distractions et autres plaisirs, nous sommes fréquemment confrontés à une difficulté de taille : c'est le décalage entre les réservations qui doivent être faites longtemps à l'avance, et les inscriptions souvent différées au dernier moment.
Je vous jure que c'est soucier !

Je reste des vôtres, comme adhérent, animateur de l'atelier Scrabble -(on recrute ...et n'ayez donc pas peur des mots, on peut si bien jouer avec)- je reste donc des vôtres et, entre nous,

je rappelle que la Maison du Mail propose un catalogue d'activités plutôt étoffé ; il correspond aux goûts d'une population diversifiée, la nôtre, qui voit se côtoyer des natifs des années 30, 40, 50, et début 60- ;

les goûts aussi sont divers -rien qu'en BD, Bibi Fricotin les pieds nickelés, puis Tintin et Spirou, puis Astérix, puis je ne sais plus, c'est pas ma génération

les goûts varient de surcroît,

Avec cette diversité, un socle commun de convivialité et de bienveillance favorise le plaisir d'être ensemble, de se distraire, d'apprendre des trucs : et d'oublier un petit peu nos cicatrices et nos misères.

Un mot pour conclure : n'hésitez pas à être contents de la Mdm! ...et parlez-en autour de vous !!

*** ddd16 = graphisme représentant une foule de gens : il a été dit « je n'ai pas trouvé de photo de « famille » ! Il va falloir en faire une dès que possible »*

NB : les diapos (ddd i ou Ddd n) ne sont que des illustrations et ne sont donc pas reproduites ici